



7 HEURES



INTER ET INTRA ENTREPRISES
6 À 10 PARTICIPANTS



PRÉSENTIEL



VISIO

PROGRAMME



FORMATION
OBLIGATOIRE

SAUVETEURS SECOURISTES DU TRAVAIL - RECYCLAGE

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES SST

PUBLIC : La formation concerne le **personnel titulaire du certificat Sauveteur Secouriste du Travail** de l'entreprise devant effectuer sa formation continue conformément au document de référence INRS.

PRÉ REQUIS : Sauveteur secouriste du travail **titulaire du certificat SST**

ÉVALUER POUR MAINTENIR LES COMPÉTENCES DU SST, DÉFINIES DANS LE RÉFÉRENTIEL DE FORMATION, À UN NIVEAU AU MOINS ÉQUIVALENT VOIRE SUPÉRIEUR À CELUI DE SA FORMATION INITIALE.

IMPORTANT : Extrait du document de référence INRS : « Le premier recyclage SST doit avoir lieu dans les 24 mois qui suivent la formation initiale. Toutefois, il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place un recyclage plus fréquent »

Taux d'acquisition : 100%

Taux d'atteinte des objectifs de la formation : 100%

MÉTHODE :

Supports audiovisuels, simulation sur mannequins, utilisation d'un défibrillateur

VALIDATION DE LA FORMATION :

Un certificat de SST, valide 24 mois, sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation, ayant satisfait à l'évaluation continue et au test d'évaluation. Recyclage MAC à effectuer tous les 2 ans.



7 HEURES



INTER ET INTRA ENTREPRISES
6 À 10 PARTICIPANTS



PRÉSENTIEL



VISIO

DÉTAIL DE LA FORMATION

RÉVISION DES ACTIONS ET DES GESTES DE SECOURS

- Rechercher les dangers persistants pour protéger
- Protéger et prévenir
- Examiner
- Faire alerter
- Secourir

ACTUALISATION DE LA FORMATION

- Aux risques de l'entreprise ou de l'établissement
- Aux modifications de programme

ÉVALUATION

- À partir d'accident du travail simulé permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du sauveteur secouriste du travail

INTERVENANTS :

Intervenants habilités par l'INRS.